

# Compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 28 septembre 2023

Le Conseil d'Administration de l'Association RESCAM s'est réuni le 28 septembre 2023 à 14 h 30 dans la formation suivante :

## 9 membres présents :

- Mme REDON Valérie,
- M. VERNET Guillaume,
- Mme MIRABEL Élodie,
- M. THIRARD Serge,
- M. MIRA Franck,
- M.CARLIER Christophe,
- Mme BOURDON Yvette.

### 3 membres excusés:

- M. BONNOT Denis,
- Mme MOQUET Chantal,
- Mme BONNIEL Corinne.

#### 1 membre absent:

Mme LETOURNEL Patricia.

3 membres de la commission de surveillance.

L'ordre du jour comporte l'examen des points suivants :

- I. Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 mai 2023
- II. Point de situation suite aux dégradations du 03 juillet 2023 des modules provisoires du Restaurant Inter Administratif (RIA)
- III. Point sur la restructuration globale du RIA
- IV. Questions diverses

Mme REDON Valérie, Présidente ouvre la séance, salue et remercie les membres présents.

# I. Adoption du compte-rendu du conseil d'Administration du 16 mai 2023

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 novembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

# Point sur la situation à la suite des dégradations subies dans les modules provisoires du Restaurant Inter Administratif (RIA)

Mme REDON Valérie, Présidente de L'AGRIA, rappelle que le restaurant a subi de graves dégradations lors des émeutes du mois de juillet.

Le RIA a été contraint à la fermeture pendant 2 mois, le temps de l'intervention de l'expert et de l'entreprise de nettoyage spécialisée. Le compte-rendu d'expertises définitif n'est pas encore connu.

De ce fait le personnel a subi le chômage partiel, et la prise en charge par la Direction Départemental de L'Emploi du Travail et des Solidarité (DDETS) n'a pas encore été faite.

Il a fallu rééquiper à neuf tout le matériel informatique, le matériel restant devant être jeté à cause de la poudre d'extincteur qui attaque les composants électroniques. La compagnie d'assurance a débloqué une avance sur dédommagements de 10000 € afin de pallier aux factures de rééquipement. Dès que le montant de l'indemnisation définitive sera connue, l'information sera communiquée aux membres du CA et de la Commission de surveillance. Le mobilier ayant été jeté, nous disposons aujourd'hui d'un équipement prêté par la cité administrative.

M. MIRA s'inquiète de savoir si le départ de M. PATRU est une conséquence des dégradations, Mme REDON l'a confirmé.

Mme REDON en profite pour faire un petit point RH:

- M HODÉE Alain a fait valoir ses droits à la retraite,
- Un chef pâtissier intègrera l'équipe de cuisine en janvier 2024,
- Mme MANEVEAU Sylvie partira en retraite au printemps 2024.

M MIRA demande si un recrutement sera lancé en parallèle, M. DAMBRINE répond que à fréquentation constante, cela ne sera pas nécessaire.

M. DAMBRINE Christophe, Directeur du RIA profite de l'occasion pour préciser que dorénavant chaque agent devra être formé sur tous les postes afin d'acquérir de la poly compétence, ce à quoi la commission de surveillance est totalement favorable.

Mme REDON Valérie, Présidente de l'AGRIA de Mâcon, attire l'attention des membres sur le fait que le matériel de caisse ayant dû être remplacé, l'association

en a profité pour s'équiper d'une caisse avec un écran client afin de n'imprimer les tickets de caisse que sur demande ; Tout ceci dans la continuité de notre démarche écologique. Elle précise également qu'une solution de rechargement des comptes clients en ligne est en étude, via le site internet « RESCAM 71 » qu'elle invite à consulter régulièrement.

### Point sur la restructuration globale du RIA

Mme REDON Valérie, Présidente de L'AGRIA de Mâcon fait un point sur les travaux et précise qu'elle ou M. DAMBRINE Christophe Directeur du RIA de Mâcon assite toutes les semaines aux réunions de chantier.

Mme PERRIER Patricia prend la parole, pour faire un point sur l'avancement du chantier, elle précise que les équipes en place ont rencontré des difficultés liées à l'ascenseur, ce qui à entrainer un retard d'environ 3 semaines sur les délais de livraison que les ouvriers ont réussi à rattraper, avant qu'un nouveau problème ne surgisse à la suite de la découverte d'une gaine contenant de l'amiante sous la dalle, ce qui va entrainer un surcoût de 19 000 € pris en charge par le programme des aléas de chantier.

Elle précise également que la réunion de chantier du 29 septembre 2023 précisera si un retard est à craindre au niveau des délais.

Les membres de la commission de surveillance s'inquiètent des conséquences d'un nouveau retard de livraison, Mme REDON alarme en précisant qu'aucune prise en charge pour une prolongation de location des modules provisoires n'est envisageable, que tout retard de livraison conduirait à une fermeture inévitable du restaurant.

M.DAMBRINE Christophe soumet aux membres présents 4 scénarios différents concernant la prise en charge par les différentes administrations, au prorata du pourcentage de fréquentation, des investissements réels du futur restaurant, suivant le montant de la participation de financement de la DGAFP et de l'indemnisation par l'assurance.

Mme REDON, nouvellement désignée en tant que membre titulaire auprès du CIAS, assure aux membres de la commission de surveillance, qui s'inquiètent du reste à charge supporté par les administrations de tutelle, qu'elles seraient averties dès qu'elle obtiendra la décision de la Commission Permanente Restauration de la DGAFP. Celle-ci devrait intervenir relativement vite.

## **Questions diverses**

M. MIRA souhaite savoir si la clientèle est revenue normalement à la réouverture. Nous constations une baisse d'environ 50 couverts jours depuis que nous sommes

rentrés dans les locaux provisoires, or sur le mois de septembre, la fréquentation est équivalente au mois de mai 2023 avant le déménagement, ce qui est encourageant pour l'équipe de cuisine.

La séance est levée à 15 h 45

La Présidente

la Secrétaire de séance

Valérie REDON

Patricia CHARLOT